

Courbevoie, le 4 juillet 2019

Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société THALES

Au titre du contrat de liquidité confié par la société THALES à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 150 000 titres
- 15 582 011,47 € en espèces
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 1 588
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 2 291
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 451 846 titres pour 46 198 833,21 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 559 937 titres pour 58 469 076,64 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 258 091 titres
 - 8 311 768,04 € en espèces
 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 2 217
 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 1 706
 - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 523 779 titres pour 57 956 923,31 €
 - Volume échangé sur le semestre à la vente : 308 188 titres pour 34 992 399,35 €
- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 245 000 titres
 - 20 300 450 € en espèces

La mise en œuvre du contrat de liquidité est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2018-01 en date du 2 juillet 2018, instaurant des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

o0o